Zurich, le 24 décembre 2020

**Tourisme d’hiver : Suisse Tourisme propose un aperçu national des prestations accessibles.**

**Les modifications constantes des horaires d’ouverture des restaurants et des domaines skiables sont déstabilisantes pour nos hôtes cet hiver. Pour leur permettre de mieux suivre l’évolution de la situation au plan national, Suisse Tourisme (ST) propose désormais un aperçu complet des réglementations cantonales en vigueur.**

Avec sa décision du 18 décembre dernier, le Conseil fédéral a ordonné la fermeture des restaurants et établissements culturels et de loisirs dans toute la Suisse jusqu'au 22 janvier 2021. Cependant, les cantons connaissant une évolution épidémiologique positive ont la possibilité de prendre des mesures d'allégement sélectives, comme l'ouverture de restaurants, ou, dans le cas contraire, de prendre des mesures restrictives additionnelles, comme la fermeture des domaines skiables. **Au plan national, les différentes réglementations en vigueur dans les cantons compliquent la tâche des hôtes pour la planification de leurs séjours et excursions**. Par exemple, de nombreuses personnes ne savent pas que les restaurants dans les hôtels sont ouverts pour leurs seuls client(e)s, ou que dans certains cantons, les remontées mécaniques et les pistes sont fermées, alors que des chemins de fer de montagne circulent toujours pour le transport des randonneur/ses.

Pour permettre aux hôtes de s’informer rapidement et facilement au sujet des différentes réglementations cantonales en vigueur sur le territoire national, ST propose un aperçu complet de ces dernières à l'aide d'un simple système de visualisation sur [MySwitzerland.com/ouvert](https://www.myswitzerland.com/fr-ch/planification/transports-sejour/arriver-en-suisse/what-is-opening-and-when/#open). Cet aperçu, constamment mis à jour et complété, inclut des liens vers les différents prestataires, ainsi que sur le bulletin des sports d’hiver (également disponible sur [MySwitzerland.com/neige](https://snow.myswitzerland.com/bulletin_enneigement/)). Ces informations sont actualisées sur la base des communications des autorités cantonales, de la branche touristique et des propres recherches de ST. Les hôtes, les médias et les autorités ont ainsi accès en permanence à une vue d’ensemble des réglementations en vigueur au plan national en cinq langues, une mesure nécessaire dans le contexte actuel, compte tenu des nombreuses incertitudes entourant la disponibilité d’activités et l’accessibilité de lieux touristiques.

***Les médias souhaitant utiliser la vue d’ensemble proposée sur MySwitzerland.com/ouvert sur leurs propres plateformes en ligne sont libres de le faire, avec mention de la source (Suisse Tourisme).***

**Pour de plus amples informations, contacter:**

Véronique Kanel, porte-parole

Tél. +41 (0)44 288 13 63, veronique.kanel@switzerland.com

Communiqués de presse et informations sur: [MySwitzerland.com/medias](http://www.myswitzerland.com/medias)